

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00033
Numéro SIREN : 428 929 517
Nom ou dénomination : GEIREC

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2022 sous le numéro de dépôt 16210

GEIREC
Société par Actions Simplifiée au capital de 385.600 euros
Siège Social : 276 rue de Chateaugiron
35000 RENNES
428 929 517 RCS RENNES

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 31 AOUT 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente et un août,

A l'issue de la décision unanime des associés en date de ce jour,

Les administrateurs se sont réunis au siège social, à RENNES (35000), 276 rue de Chateaugiron.

Le registre de présence, signé par les administrateurs présents, établit que sont présents ou représentés à la réunion :

Administrateurs	Présent	Représenté par	Absents
Monsieur Thierry MATHELIER	✓		
Monsieur Olivier JEULIN	✓		
Monsieur Patrice LUCE	✓		
Monsieur Anthony GUILLOUCHE			✓
Monsieur Stéphane QUERE			✓
Monsieur Jean-Marie SCORDIA	✓		
Monsieur Didier DENIEUL	✓		
La société CERIEG	✓		
Madame Laëtitia GODEFROY.			✓
La société ESAC INVEST	✓		

Le Président constate que, le quorum requis par l'article 14 des statuts étant réuni, le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Olivier JEULIN en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Thierry MATHELIER remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle ensuite au conseil qu'il est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Stéphane DURAND de son mandat de Directeur Général Délégué ;
- .../...
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le Président donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'administration.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ledit procès-verbal.

I – Démission de Monsieur Stéphane DURAND de son mandat du Directeur Général Délégué

Le Conseil d'administration,

Connaissance prise de la démission de Monsieur Stéphane DURAND de son mandat de Directeur Général Délégué, le tout à effet de ce jour,

Prend acte de ladite démission et décide, à l'unanimité, de ne pas procéder à son remplacement.

.../...

III - Pouvoirs pour formalités légales de publicité

Le conseil donne tous pouvoirs au Président pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Olivier JEULIN

